



LE CHOLONGEARD



N°23 - Janvier 2022



LETRE DU PÈRE NOËL

Chers amis cholongeards, chers enfants,

C'est bien moi, le Père Noël, qui vous écris. Je tenais à vous dire que, une fois encore, j'ai été ravi d'avoir pu venir à Cholonge le lundi 20 décembre au soir afin de mettre un peu d'ordre dans les préparatifs

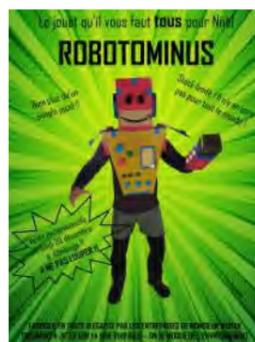
de Noël (je remercie encore mes lutins en chef Appollin et Philibert de m'avoir appelé). Ma nouvelle assistante Miranda n'avait pas ménagé sa peine pour trouver LE jouet qui plairait le plus aux enfants : le fameux Robotominus. Un jouet fabuleux qui pouvait tout faire : jouer, chanter, écrire, parler, danser, filmer...

D'ailleurs, les spots publicitaires que l'on pouvait voir à la télévision et entendre à la radio étaient très convaincants : ce Robotominus était vraiment un jouet de rêve ! Mais les lutins se sont aperçus que finalement ce jouet ne semblait pas très

solide, et que vous les enfants, vous étiez encore très attachés à tous les beaux jouets que mes lutins préparent chaque année dans notre atelier.

Je termine ma lettre pour vous dire à quel point j'ai été heureux de vous voir si nombreux ce soir-là, et ravi de vous entendre chanter pour moi la chanson du « Père Noël Rock ». Chanson moins connue mais qui, vous avez pu le constater, me donne toujours une furieuse envie de me déhancher sur la piste !

Au revoir chers amis, chers enfants, et je vous donne rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle aventure...



LE MOT DE L'ÉQUIPE

Après une année 2020 estampillée covid, nous espérons l'an dernier que 2021 marquerait un retour à une "vie normale". Force est de constater qu'il n'en fut rien et que la pandémie rythma une année chaotique, au gré des flux et reflux de vagues successives.

Dans ce marasme ambiant, profitant d'accalmies, Cholonge connut quelques embellies au travers d'événements qui balisèrent l'année et nous donnèrent l'occasion de retrouver un peu de convivialité.

Citons la 1ère édition du FROC dont le succès résonna bien au-delà de Cholonge, la Verticale du Grand Serre toujours aussi importante dans le calendrier international du kilomètre vertical, des spectacles avec Toinédad, conspiration au Pôle Nord...

Remercions toutes les bonnes volontés qui ont permis à ces moments d'exister et d'agrémenter un quotidien morose, alternant entre masque, isolement et protocoles variés.

Cette fin d'année semble marquer le retour à un hiver normal, avec de la neige en abondance, ses joies et ses contraintes (comme le déneigement, merci Alex et Jean Pierre !). Faisons le vœu que l'année 2022 soit marquée par le retour à une vie normale, débarrassée de ce 🦠🦠🦠 de virus, et que nous puissions nous retrouver sans contraintes au gré des manifestations qui jalonnent ces 12 mois.

Atous les cholongeards et cholongeards, nous souhaitons une belle et heureuse année 2022, dans un climat de sérénité retrouvée.

L'équipe municipale

Lettre d'information de la commune de Cholonge
 Directeur de Publication : Mairie de Cholonge
 Impression : 250 exemplaires à la mairie

LA VIE DU VILLAGE EN 2021



VGS



11 novembre



Toinédad



Robotominus



Conspiration au Pôle Nord

DU CÔTÉ DES MATERNELLES

En octobre, les élèves sont sortis accompagnés de Benoit Barbut, accompagnateur de moyenne montagne. Ils ont découvert de manière « sensible » la forêt : par le toucher d'écorces différentes, l'odeur des feuilles, des lichens, par la vue : reconnaissance de feuilles de chênes, de hêtres, d'aiguilles (et non d'épines !) des sapins et épicéa... Ils ont appris ce qu'est le Houpplier. Et vous le savez-vous ?*

En décembre, les élèves ont enfilé une paire de raquettes. Une grande découverte pour beaucoup d'entre eux. Les élèves ont pu observer les stalactites qui pendaient des branches et même de racines dénudées ! Et réviser les connaissances acquises lors de la sortie automnale.

Planète Mômes est venue nous présenter son spectacle : « Il était une fois la forêt ». Les élèves ont découvert l'import-



tance de la forêt au travers des contes traditionnels : Boucle d'or et les 3 ours, la belle au bois dormant, Hansel et Gretel... Ce spectacle a été offert par le Sou de des écoles.

Le projet se poursuivra tout au long de l'année. En classe, les enfants dessineront et fabriqueront des arbres dans divers matériaux et étudieront le devenir du bois. Durant les 2 prochaines sorties en forêt, ils recueilleront des traces, des empreintes des animaux qui vivent dans nos forêts. En fin d'année, si le contexte sanitaire le permet, ils se rendront au musée d'histoire naturelle de Grenoble.

* Le houpplier est l'ensemble des branches d'un arbre qui sont placées en haut du tronc. C'est l'une des 3 parties d'un arbre, les 2 autres étant le tronc et le système racinaire.

Le houpplier est l'ensemble des branches d'un arbre qui sont placées en haut du tronc. C'est l'une des 3 parties d'un arbre, les 2 autres étant le tronc et le système racinaire.



URBANISME

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez constituer votre demande d'urbanisme (Déclaration Préalable, Permis de construire, etc...) par voie dématérialisée en vous rendant sur le site : sve.sirap.fr



Vous retrouverez toutes les informations sur la procédure à suivre sur le site de la commune : <https://cholonge.fr>

Pendant quelques temps encore, les deux manières cohabiteront, et vous pourrez continuer à déposer vos demandes sur support papier en Mairie.

Bien entendu, quelque soit le support choisi, la commune reste votre interlocuteur pour l'urbanisme et vous accompagnera dans toutes vos démarches.

TRAVAUX 2021

De nombreux travaux ont été engagés sur la commune en 2021. Ils ont été rendus possibles grâce au travail en régie (réalisé par Jean Pierre notre agent communal) et à l'investissement bénévole de cholongeards (habitants et élus). Cela reste une spécificité de CHOLONGE dont nous pouvons être fiers, car elle permet de nombreuses réalisations qui contribuent à l'agrément de notre commune et que nous ne pourrions envisager autrement. Le conseil municipal peut ainsi engager de nombreux projets, tout en sachant qu'il faudra "remonter les manches et mouiller la chemise" pour les faire aboutir.

Voici un aperçu, non exhaustif, des travaux réalisés ou engagés en 2021.

Sécurisation sur la RD 115

Avant la mise en service de la déviation de la Nationale 85, au printemps 2021, nous avons demandé l'autorisation, aux services de l'Etat et du Département, de réaliser des aménagements routiers afin de limiter la vitesse et sécuriser certaines portions de route.



Un trottoir a ainsi été réalisé le long de la route aux Josserands, afin de sécuriser le cheminement des piétons, notamment des enfants qui prennent le car pour se rendre à l'école. Des chicanes ont également été posées au niveau de la place de l'Aigle, avec un ordre de priorité. Si elles ne font pas l'unanimité, il suffit de regarder quelques instants le comportement de certains automobilistes pour se dire qu'il faudrait encore faire plus. Il en va de même pour la route de Villard Saint Christophe, où l'agencement s'est fait léger, afin de ne pas gêner le trafic agricole local. Agencement qui pose question lorsque l'on voit certains comportements et qui laissent perplexes quant à certaines conceptions de la sécurité...

Cette année, des *coiffes* viendront agrémenter ces chicanes afin de mieux les matérialiser et d'améliorer l'esthétique de l'entrée du village.



Protection des captages

Les périmètres de protection des captages correspondent à un zonage établi autour des points de captage d'eau potable. Ils permettent de lutter contre toute pollution locale, pouvant survenir dans l'environnement proche des captages et risquant d'altérer la qualité des eaux prélevées. La réalisation des trois périmètres communaux contribue fortement à améliorer de manière pérenne la sécurité sanitaire des eaux distribuées au robinet,

notamment la qualité microbiologique. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Froment TP ont été rendus possibles grâce aux soutiens financiers apportés par la CLE (Commission Locale de l'Eau) et EDF.

Logement communal

Les travaux de réhabilitation avancent et l'appartement situé dans le bâtiment de la Mairie devrait être terminé dans

le courant de l'année. Refait à neuf, ce beau T3 devrait être confortable et lumineux.

Garage communal

La construction du garage communal dans le prolongement de la salle festive, a débuté en octobre dernier. Ce garage permettra de garer les véhicules de la commune, tracteur et voiture. Il permettra aussi de stocker du matériel entreposé à l'extérieur aujourd'hui.



Panneaux monument aux morts

Des panneaux commémoratifs qui relatent de manière exhaustive et sensible la 1ère Guerre mondiale ont été installés, pour le 11 novembre, à proximité du monument aux morts. Sur ces panneaux vous pouvez découvrir au travers du prisme cholongeard, l'histoire des poilus, dont certains tombés au front ont été inhumés loin de chez eux.



Cette remarquable réalisation, œuvre de Lydie Vandamme conseillère municipale, nous rappelle notre devoir de mémoire en narrant avec humanité la guerre de 14-18 vécus par les cholongeards.

Equipement

Afin de faciliter le travail de déneigement et particulièrement celui de l'employé communal qui "sème" de la pouzzolane sur les chemins, nous avons mis en service une saleuse que la commune possédait depuis quelques années. De ce fait, la pouzzolane sera répandue lors du passage du chasse-neige, tôt le matin.



Réfection de renvois d'eau

Des renvois d'eau ont été remis en état de manière pérenne sur le chemin des Lavanches et le chemin des Arêtes. Ils éviteront les écoulements torrentiels, source de dégradation des chemins. D'autres sont prévus cette année.



Réservoirs d'eau

Nous avons remplacé une "vanne à flotteur" à l'arrivée du réservoir de la Bergogne. Celle en place ne remplissait plus son rôle, la vanne bloquée en position ouverte, déversait le trop plein dans la nature.



AVENIR D'ECOLE, ECOLE A VENIR

Comme évoqué dans le cholongeard n°22, les communes du SIRPL se sont réunies à de nombreuses reprises pour trouver une issue à ce qui était devenu "le serpent de mer matheysin" : la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Face aux problèmes insolubles que pose le bâtiment actuel (exiguïté des locaux, problèmes liés aux transports et à la sécurité de la RN 85, effectif en hausse tous les élèves ne pouvant plus être accueillis à Laffrey (création d'une classe à St Théoffrey cette année)), il fallait trouver une solution.

Les quatre communes du SIRPL ont donc décidé de modifier les statuts du SIRPL, à commencer par son nom. Il s'appelle désormais Syndicat Intercommunal Pédagogique des Lacs (et non plus de Laffrey) afin que son nom corresponde à sa réalité géographique et son fonctionnement. Ceux-ci permettent désormais de développer les projets pour solutionner cette problématique, avec des compétences optionnelles que les communes choisissent et financent en fonction de leur choix.

En effet, si les communes de Cholonge et Saint Théoffrey s'engagent dans la construction d'un nouveau groupe scolaire, Laffrey préfère rénover le bâtiment actuel. L'objectif pour cette année sera d'obtenir le permis de construire pour le nouveau groupe, qui sera situé aux Thénéaux, ainsi que les subventions indispensables, auprès de nos partenaires (Département, Région, Etat...) dont dépendront sa réalisation.



Pascal DUPONT de DINECHIN a présenté sa démission du conseil municipal en fin d'année, sa santé ne lui permettant



pas, aujourd'hui, d'être présent et de s'investir comme il le souhaite dans la vie communale.

Merci Pascal pour le travail accompli depuis le début du mandat. Nous te souhaitons un prompt rétablissement en attendant de te rencontrer à Cholonge, aux détours d'un chemin ou lors d'une des manifestations qui jalonnent cette année.

HISTOIRE D'EAU

Suite à de nombreux problèmes à la trésorerie, vous n'avez pas reçu votre facture d'eau comme prévu à l'automne. Aujourd'hui, ils sont résolus et vous avez ou allez recevoir votre facture.

Nous vous demandons, bien sûr, de ne pas tenir compte de la date de règlement inscrite en haut à droite de la facture.

La nouvelle date limite de paiement est fixée au **25 février 2022**



ETAT CIVIL 2021

Naissances :

- Charlie GONTARD - 06/02/2021
- Gabin BIZEC - 30/04/2021
- Lya GRESELIN - 02/11/2021

Mariages :

- Loïc GRESELIN et Emilie LOCQUENEUX le 05/06/21

Décès :

- Lucille CHALON le 15/02/2021

Nouveaux arrivants :

- Joël et Josepha RONAT
- Christophe et Muriel GALLO
- Mickaël GARCIA

EN BREF

Centre de vaccination

Un centre de vaccination pérenne a ouvert ses portes le lundi 17 janvier, les lundis et jeudis de 16h à 20h, à l'ancienne école de Nantizon à Susville. Inscription au préalable sur doctolib.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site de la commune : <https://cholonge.fr>

Porte clef

Vous avez trouvé avec ce numéro du cholongeard, un porte clef aux couleurs de Cholonge. En plus de sa fonction première, il fait également office de décapsuleur, et saura se faire apprécier dans les moments de convivialité.



Ramassage des déchets

Suite à un accident de la circulation, l'un des camions assurant le ramassage des déchets et du tri est hors d'usage pour une durée indéterminée. Le passage sera moins régulier en attendant un retour à la normale.

Obligation d'équipements spéciaux

Depuis le 1^{er} novembre 2021, la nouvelle réglementation pour les zones montagneuses, dont Cholonge et la Matheysine, est entrée en vigueur avec l'obligation d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des dispositifs antidérapants (chaînes ou chaussettes) en période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars).

Une nouvelle signalisation indique aux usagers l'entrée dans une zone où les obligations d'équipements s'appliquent.

Pour cette 1^{ère} année, les manquements à cette obligation d'équipements ne seront pas sanctionnés.

Vous trouverez de nombreuses informations sur cette obligation sur le site de la commune :

<https://cholonge.fr>

Trucks

Retrouvez désormais le *drive de la Mim's* et le *beer truck des Alpes* le vendredi soir sur la place de l'aigle. Vous pourrez y déguster un burger frites accompagné des boissons proposées par Valentin. L'occasion d'essayer votre porte clef !



Point livres

Depuis de nombreuses années, Andrée et Claudine tiennent le point livres, tous les 1^{ers} samedis du mois. Aujourd'hui, elles souhaitent transmettre le témoin. Afin de voir cette initiative se poursuivre, nous relayons leur souhait de voir quelqu'un prendre leur suite.

Si vous avez envie de faire partager votre goût pour la lecture ou simplement de faire vivre cette animation, merci de vous manifester auprès de la mairie.

L'équipe municipale, au nom de tous les cholongeards, remercie chaleureusement Andrée et Claudine pour cette belle idée et leur investissement durant toutes ces années.